Envoyé en préfecture le 07/06/2018
Reçu en préfecture le 07/06/2018
Affiché le 07/06/2018
ID : 083-248300493-20180531-C_2018_076-DE

Département du Var
Arrondissement de Draguignan

C_2018_076

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DRACÉNOISE

EXTRAIT DES REGISTRES DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION

SÉANCE DU JEUDI 31 MAI 2018

L'an deux mille dix huit, le trente et un mai à dix-huit heures, le Conseil d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en séance publique, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Olivier AUDIBERT-TROIN, Président.

Direction Générale des Services
Gestion des Assemblées
Administration générale - Stratégie et prospective

Nombre de Membres		
Afférents au Conseil Communautaire	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
66	66	60

Objet de la délibération:
Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) 2018 - Demande de subvention

PRÉSENTS :
Olivier AUDIBERT-TROIN, Claude PIANETTI, Jacques LECOINTE, Claude ALEMAGNA, Bernard CHILINI, Valérie MARCY, Gérald PIERRUGUES, Gilbert GALLIANO, Raymond GRAS, Hugues MARTIN, Daniel MARIA, Nicole FANELLI, Christian TAILLANDIER, Georges ROUVIER, Yves BACQUET, Christophe CARRIERE, Sophie DUFOUR, Frédéric MARCEL, Jean-François FERRACHAT, Jacques GÉRARD, Claude MARIN, Franck AMBROSINO, Alain BOUCHER, Alain CAYMARIS, Christine CHALOT-FOURNET, Guy DEMARTINI, Sylvie FAYE, Francine FIORINI, Nathalie GONZALES, Malika GUELLATI, Yves LE POULAIN, Fabrice MAGAUD, André MENET, Jacques MICHEL, Jean-Pierre MOMBAZET, Christine NICCOLETTI, Michèle PELASSY, Thierry PESCE, Régis ROUX, Thierry RUDNIK, Jean-Daniel SANTONI, Sylvain SENES, Alain VIGIER

REPRÉSENTÉ(S) :
Alain PARLANTI pouvoir à Nathalie GONZALES, Serge BALDECCHI pouvoir à Nicole FANELLI, Marie-France DURANDO pouvoir à Jacques GÉRARD, Anne-Marie AMOROSO pouvoir à Alain CAYMARIS, Jutta AUGUIN pouvoir à Francine FIORINI, Stéphan CERET pouvoir à Christine NICCOLETTI, Caroline COLLOMBAT pouvoir à Bernard CHILINI, Anne-Marie COLOMBANI pouvoir à Daniel MARIA, Brigitte DUBOUIS pouvoir à Sophie DUFOUR, Sylvie FRANCIN pouvoir à Alain VIGIER, Marie-Christine GUIOL pouvoir à Jean-Daniel SANTONI, Françoise LEGRAIEN pouvoir à Claude PIANETTI, Florence LEROUX pouvoir à Sylvie FAYE, Grégory LOEW pouvoir à Guy DEMARTINI, Christine PREMOSELLI pouvoir à Christian TAILLANDIER, Laure REIG pouvoir à Georges ROUVIER, Richard TYLINSKI pouvoir à Frédéric MARCEL

ABSENT(S) :
Liliane BOYER, Richard STRAMBIO, Bernard CHARDES, Alain HAINAUT, Mathilde KOUJI-DECOURT, Valéria VECCHIO

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Madame Sophie DUFOUR

RAPPORTEUR : Monsieur Olivier AUDIBERT-TROIN

Envoyé en préfecture le 07/06/2018
Reçu en préfecture le 07/06/2018
Affiché le 07/06/2018
ID : 083-248300493-20180531-C_2018_076-DE

Dans le cadre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) 2018, ou tout autre dispositif de financement de l'État, la Communauté d'Agglomération Dracénoise souhaite proposer au cofinancement de l'État deux opérations de maîtrise d'ouvrage communautaire, en vue de l'accélération de la transition écologique et du transport durable.

Ces opérations sont majeures pour le développement de l'intermodalité sur la ville centre, située au cœur de l'armature urbaine, et noyau central du réseau de transport urbain de la Dracénie :

- le Pôle Transport, futur pôle technique de centre-ville et d'agglomération (espace de régulation, infrastructures, quais…),
- la navette électrique de cœur de ville, pour une desserte de proximité des populations, des administrations et des services du centre-ville, à forte valeur environnementale ajoutée et s'inscrivant dans le cadre de la transition énergétique et de la mobilité.

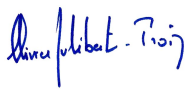
Projets	Coût € HT	Taux sollicité	Subvention sollicitée 2018
Pôle Transport	1 250 000 €	50 %	625 000 €
Navette électrique	135 000 €	50 %	67 500 €
Total	**1 385 000 €**	**50 %**	**692 500 €**

En conséquence et au vu de l'avis favorable de la commission Finances réunie le 24 mai 2018, il est proposé au Conseil d'agglomération de bien vouloir :

- approuver les opérations soumises à l'État dans le cadre de la dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) 2018, ou tout autre dispositif de financement de l'État, et leurs modalités de financement, ainsi que la sollicitation de l'État sur le financement des opérations précitées de maîtrise d'ouvrage communautaire,
- autoriser Monsieur le Président à solliciter toutes les subventions aux taux les plus élevés possible, auprès de l'ensemble des partenaires susceptibles d'intervenir.

Le Conseil d'agglomération, après en avoir délibéré A L'UNANIMITE, décide d'adopter cette délibération.

Signé par : Olivier Audibert-Troin
Date : 07/06/2018
Qualité : Président de la Communauté d'Agglomération Dracénoise



Conformément au Code de Justice Administrative un délai de deux mois est ouvert à partir de la notification ou de la publication de la présente délibération pour contester celle-ci devant la juridiction administrative territorialement compétente. Dans ce même délai, la présente délibération peut être contestée devant l'autorité dont elle émane par l'exercice d'un recours gracieux. Ce recours suspend le délai de recours contentieux jusqu'à la réponse de ladite autorité ; le silence gardé pendant plus de deux mois valant rejet.